

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2024-4876		
OBJET	Recommander au conseil de nommer le parc canin situé en bordure de la rue de la Plage-Venise, sur une partie du lot 6 045 382 du cadastre du Québec, «Parc canin Nelly»			
No dossier(s) interne(s) : URB-2024-1601 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 10-Auteuil Date CE souhaitée : 2024-09-25 Date CM souhaitée : 2024-10-01				
Actions : TOPONYMIE <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2024-16</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Représentant(s) Virginie Carignan, service des Immeubles parcs et espaces publics </td> </tr> </table> Lot(s) 6 045 382 (ptie)			Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire	Représentant(s) Virginie Carignan, service des Immeubles parcs et espaces publics
Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire	Représentant(s) Virginie Carignan, service des Immeubles parcs et espaces publics			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le comité de toponymie a pris connaissance de la demande de nommer un parc canin situé sur une partie du lot 6 045 382 du cadastre du Québec, sur la rue de la Plage-Venise dans l'ex-ville d'Auteuil. Il retient le nom de «Parc canin Nelly».				
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS				
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS				
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS				
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS				
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS				
REMARQUE(S) Cette démarche est conforme aux critères de la politique de dénomination toponymique. Après évaluation des propositions de la banque de noms en lien avec la thématique et la vocation du parc, le nom choisi fait un lien logique avec l'usage du lieu (critère 13) et vise à faire connaître un pan de l'histoire lavalloise (critère 14).				
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de nommer le parc canin situé en bordure de la rue de la Plage-Venise, sur une partie du lot 6 045 382 du cadastre du Québec, « Parc canin Nelly », et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2024-16.				